BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE - SESSION 2011 SÉRIE : SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA GESTION ÉPREUVE ÉCRITE DE LA SPÉCIALITÉ : COMPTABILITÉ ET FINANCE D'ENTREPRISE

Durée de l'épreuve : 4 heures Coefficient : 7

Documents autorisés :

Liste des comptes du plan comptable général, à l'exclusion de toute autre information.

Matériel autorisé :

Une calculatrice de poche à fonctionnement autonome, sans imprimante et sans moyen de transmission, à l'exclusion de tout autre élément matériel ou documentaire (circulaire n° 99-186 du 16 novembre 1999 ; BOEN n° 42).

Documents remis au candidat : le sujet comporte 11 pages numérotées de 1 à 11.

Il est demandé à chaque candidat de vérifier que le sujet est complet dès la mise à sa disposition.

Le sujet se présente sous la forme de 3 dossiers indépendants.	
Page de garde	p 1
Présentation du sujet	p 2
DOSSIER 1 – L'organisation comptable actuelle(67 points)	p 2 et 3
DOSSIER 2 – Nouvelle organisation informatique(37 points)	p 4 et 5
DOSSIER 3 – Projets de développement(36 points)	p 5
Le sujet comporte les annexes suivantes :	
DOSSIER 1 – L'organisation comptable actuelle	
Annexe 1 – Extrait du plan comptable d'ARTS CRÉATIFS	p 6
Annexe 2 – Conditions générales de ventes - ARTS CRÉATIFS	p 6
Annexe 3 – Extrait du catalogue - ARTS CRÉATIFS	p 6
Annexe 4 – Bon de commande	p 7
Annexe 5 – Facture Lefranc et Bourgeois	p 7
Annexe 6 – Extrait de la balance au 31 mai 2010	p 8
Annexe 7 – Relevé de compte à la Banque Populaire Lorraine Champagne d'ARTS CRÉATIFS.	p 8
Annexe 8 – Compte 512 – Banque Populaire Lorraine Champagne	p 8
Annexe A - Facture de doit (à rendre avec la copie)	p 11
Annexe B - État de rapprochement (à rendre avec la copie)	p 11
DOSSIER 2 – Nouvelle organisation informatique	
Annexe 9 – Facture d'acquisition du nouvel ordinateur	p 9
Annexe 10 – Modèle relationnel de la base de données	p 9
DOSSIER 3 – Projets de développement	
Annexe 11 – Bilan fonctionnel au 31 décembre 2010 d'ARTS CRÉATIFS	p 10
Annexe 12 – Formule de calcul du ratio d'indépendance financière	p 10
Annexe 13 – Données concernant le projet	p 10

Récapitulatif des annexes à rendre avec la copie : annexes A et B

Les deux exemplaires fournis pour les annexes à rendre en un exemplaire, étant suffisants pour permettre la préparation et la présentation des réponses, il ne sera pas distribué d'exemplaires supplémentaires.

AVERTISSEMENT

Si le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes, vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou de les) mentionner explicitement dans votre copie.

1/11 1/11

SUJET

Il vous est demandé d'apporter un soin particulier à la présentation de votre copie. Toute information calculée devra être justifiée. Les écritures comptables devront comporter les numéros, les noms des comptes et un libellé.

L'entreprise ARTS CRÉATIFS a été créée en 2006 par Madame Vallou, sous forme de SARL.

ARTS CRÉATIFS propose aux artistes en herbe, aux amateurs et aux professionnels de nombreux articles pour peindre, modeler, sculpter, décorer, créer. Ainsi, elle vend tous les produits nécessaires à la peinture (toiles, pinceaux, peintures...), aux loisirs créatifs (objets en polystyrène, perles, paillettes...), au modelage (pâte auto durcissante, terre à poterie, pâte à modeler...) ou à toute autre activité (papier fantaisie ou nacré, enveloppes, tampons pour faire-part ou invitation ...).

De plus, pour répondre aux attentes de sa clientèle, elle organise environ une fois par semaine des ateliers thématiques (atelier 3D, mosaïques, bijoux, décoration de Pâques, décoration de Noël...).

Sa clientèle est constituée essentiellement de particuliers, mais également de collectivités, notamment les écoles.

Devant la croissance de la demande, tant pour les ateliers que la vente d'articles de loisirs créatifs, Madame Vallou a recruté au mois de mai un assistant de gestion, M. Hubert. Elle envisage également de revoir l'organisation générale de son entreprise en procédant à des investissements et en embauchant une animatrice pour les ateliers.

L'exercice coïncide avec l'année civile, et toutes les opérations sont soumises au taux de TVA à 19,60 %. La comptabilité est tenue dans un journal unique.

DOSSIER 1 – L'ORGANISATION COMPTABLE ACTUELLE

Votre premier travail dans l'entreprise ARTS CRÉATIFS consiste à terminer les travaux comptables concernant le mois de mai 2010. Madame Vallou dispose d'un ordinateur équipé d'un traitement de texte, d'un tableur et d'un logiciel de comptabilité.

Première partie – Travaux de facturation

Une facture n'a pas été envoyée et quelques écritures restent à saisir. Vous découvrez l'organisation de la comptabilité.

À l'aide des annexes 1 à 5,

Travail à faire

- 1. Expliquer l'intérêt pour l'entreprise ARTS CRÉATIFS d'avoir détaillé les comptes de tiers, d'achat et de vente dans son plan comptable.
- 2. Le club Vallée de la Saulx a adressé à ARTS CRÉATIFS le bon de commande présenté en annexe 4. Compléter la facture correspondante figurant en annexe A (à rendre avec la copie), à l'aide des annexes 2 et 3.
- 3. Enregistrer la facture de l'annexe A à l'aide de l'annexe 1.

11CFIENC1 2/11

- 4. La facture de l'annexe A a été réalisée sur un tableur. Indiquer les formules de calcul saisies dans les cellules suivantes : G6, G12 et G15.
- 5. Enregistrer la facture présentée dans l'annexe 5.
- 6. Analyser l'impact de cet enregistrement sur le bilan, le résultat et la trésorerie de l'entreprise.
- 7. Le 28 mai 2010, l'entreprise reçoit la facture d'avoir n° A436 du fournisseur Lefranc et Bourgeois correspondant au retour des 15 articles POLCOE facturés le 26 mai 2010 (facture n° 436) et qui présentaient un défaut. Présenter les calculs et l'enregistrement de ce document.

Deuxième partie – Les opérations de TVA

Madame Vallou, n'ayant pas de connaissances suffisantes en gestion, a toujours confié le dossier de TVA à son cabinet comptable. Elle ne saisit pas bien l'intérêt de faire une déclaration de TVA et se pose également la question de l'impact de la TVA sur ses charges.

À partir de l'annexe 6,

Travail à faire

- 1. Rédiger le courrier électronique envoyé par M. Hubert (Hubert.Philippe@orange.fr) à destination de Madame Vallou (Vallou.Sophie@orange.fr), permettant de répondre à ses interrogations.
- 2. Procéder au calcul de la TVA du mois de mai 2010.
- 3. Enregistrer l'écriture de déclaration de TVA au 31 mai 2010.

Troisième partie – Les opérations de rapprochement bancaire

Vous découvrez dans les courriers en attente le relevé bancaire de la Banque Populaire du mois de mai 2010 et vous procédez aux travaux nécessaires.

À partir des annexes 1, 7 et 8,

Travail à faire

- 1. Justifier la différence des soldes au 1^{er} mai 2010.
- 2. Présenter l'état de rapprochement bancaire (annexe B à compléter et à rendre avec la copie).
- 3. Enregistrer les écritures de régularisation nécessaires.
- 4. Citer les raisons qui justifient l'établissement régulier d'un état de rapprochement.

11CFIENC1 3/11

DOSSIER 2 – NOUVELLE ORGANISATION INFORMATIQUE

La croissance de l'activité nécessite l'évolution des outils informatiques de l'entreprise.

Première partie – Acquisition d'un nouvel ordinateur

Sur les conseils de son expert-comptable, Madame Vallou a réalisé l'acquisition d'un nouvel ordinateur HP 32 DTZ plus performant pour remplacer l'ancien, et de logiciels pour réaliser tous les travaux de gestion.

L'ancien ordinateur avait été acquis pour un montant de 1 250 € et mis en service le f^{er} janvier 2007, il est amorti en linéaire sur 5 ans. Madame Vallou a eu l'opportunité de le vendre au comptant le 30 juin 2010 pour la somme de 300 € HT.

Le nouvel ordinateur sera amorti dans les mêmes conditions que l'ancien. Il a été mis en service le 20 juin 2010. Les logiciels acquis seront amortis sur 3 ans.

À partir de l'annexe 9,

Travail à faire

- 1. Enregistrer dans le journal la facture d'acquisition de l'ordinateur et des logiciels.
- 2. Enregistrer la cession de l'ancien ordinateur le 30 juin 2010.
- 3. Définir la notion d'amortissement d'une immobilisation.
- 4. Calculer les dotations aux amortissements nécessaires au 31 décembre 2010.
- 5. Présenter les écritures nécessaires au 31 décembre 2010 concernant toutes les dotations et la régularisation de cession de l'ancien ordinateur.
- 6. Présenter l'extrait de l'actif du bilan au 31 décembre 2010 relatif à l'équipement informatique acquis le 12 juin 2010.

Deuxième partie – Exploitation de la base de données

Un stagiaire avait créé une base de données pour gérer les ateliers (annexe 10). En raison de l'accroissement de l'activité des ateliers, l'utilisation de cette base devient indispensable. Madame Vallou vous confie la mission d'utiliser cette base pour répondre à certaines questions.

Travail à faire

- 1. Madame Vallou vous demande de rédiger les requêtes suivantes en SQL:
 - a) Lister les références, les désignations et les quantités de matériel utilisé pour l'atelier intitulé « tableau 3D ».
 - b) Connaître les dates de l'atelier « bague » organisé entre le 31 janvier 2010 et le 30 juin 2010.
- 2. Préciser l'objet de la requête suivante :

UPDATE FOURNITURE SET prixachat = 1,80 WHERE référence = « P96235 » ;

11CFIENC1 4/11

3. Vous saisissez dans la table « PARTICIPER » le codeparticipant 120 et le logiciel affiche le message suivant : « Vous ne pouvez ajouter ou modifier un enregistrement car l'enregistrement associé est requis dans la table « PARTICIPANT ». Pourquoi ce message s'affiche-t-il ?

DOSSIER 3 – PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Nous sommes maintenant au mois de décembre 2010. L'activité d'ARTS CRÉATIFS poursuit son développement et deux projets sont à l'étude.

Première partie – Faut-il racheter les locaux ?

Au cours du mois de décembre 2010, Madame Vallou apprend par l'intermédiaire de son expertcomptable que les locaux dont elle est actuellement locataire sont à vendre (pour un prix global de 150 000 €). Afin de savoir si elle peut saisir cette opportunité, elle s'adresse à vous pour savoir dans quelle mesure elle peut s'endetter pour réaliser cet investissement.

À partir des annexes 11 et 12,

Travail à faire

- 1. Indiquer les avantages et les inconvénients pour Madame Vallou du rachat des locaux.
- 2. Calculer le fonds de roulement net global, le besoin en fonds de roulement et la trésorerie nette.
- 3. Calculer le ratio d'indépendance financière.
- 4. À partir des résultats obtenus, faites un commentaire d'environ cinq lignes sur la situation financière et l'opportunité d'investir.

Deuxième partie – Faut-il embaucher?

Madame Vallou constate qu'elle refuse systématiquement des inscriptions aux ateliers et que l'animation de ces ateliers lui prend trop de temps. Elle envisage donc d'organiser sept ateliers par mois qu'elle confierait à un(e) nouvel(le) employé(e). Cependant, avant de concrétiser ce projet, elle souhaite en vérifier la rentabilité, sachant que les participants sont prêts à débourser au maximum 25 euros par jour d'animation.

À partir de l'annexe 13,

Travail à faire

- 1. Expliquer pourquoi les charges de personnel de ce projet doivent être considérées comme des charges fixes.
- 2. Calculer le coût fixe annuel que représenterait cette embauche pour l'entreprise.
- 3. En considérant que les conditions d'activité sont réalisées, déterminer le coût variable annuel.
- 4. En déduire le coût total de ce projet.
- 5. Déterminer le prix minimum d'inscription à un atelier pour que ce projet soit rentable.
- 6. Quel serait le résultat dégagé par l'activité d'animation des ateliers si le prix d'inscription était fixé à 25 € et la moyenne des présents aux ateliers était de 10 ? Conclure.

11CFIENC1 5/11

ANNEXE 1 - EXTRAIT DU PLAN COMPTABLE D'ARTS CRÉATIFS

n° comptes	Intitulés	n° comptes	Intitulés
401 001	Fournisseurs divers	411 301	Centre de loisirs de la Côte – Bar
401 101	Clairefontaine	607 100	Achats articles de modelage
401 102	Efco	607 200	Achats articles de peinture
401 103	Lefranc et Bourgeois	607 300	Achats articles de loisirs créatifs
401 201	EDF	607 400	Achats articles divers
411 001	Clients divers	706 100	Prestations ateliers
411 101	Club « Vallée de la Saulx »	707 100	Ventes articles de modelage
411 102	Club « Les artistes en herbe »	707 200	Ventes articles de peinture
411 201	Ecole de Rambacourt aux Pots	707 300	Ventes articles de loisirs créatifs
411 202	Ecole de Fains	707 400	Ventes articles divers
411 203	Ecole de Larincourt		

ANNEXE 2 - CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES - ARTS CRÉATIFS

Catégories de clients	Remises globales	Délais de paiement
Particuliers	0 %	Comptant
Associations – Clubs	4 % pour toute commande < 500 €	30 jours
	6 % pour toute commande > 500 €	
Centres de loisirs	5 %	30 jours
Ecoles	4 %	45 jours fin de mois

ANNEXE 3 - EXTRAIT DU CATALOGUE - ARTS CRÉATIFS Prix unitaire hors taxes

Réf.	Désignations	Prix	Réf.	Désignations	Prix
P96 153	Papier dessin blanc à grain 29,7 *	4,92	P96 531	Peinture vitrail 50 ml	3,44
	42 - 180 g/m2 - 10 feuilles				
P96 154	Papier dessin blanc à grain 21 *	2,36	P96 532	Peinture verres et faïences	3,60
	29,7 - 180 g/m2 - 12 feuilles				
P96 155	Papier dessin lisse 24 * 32 -	4,12	P96 533	Peinture multi support 37 ml	1,92
	210 g/m2 - 12 feuilles				
P96 156	Dessin croquis A3 120 g 50 feuilles	12,40	P96 785	Pinceau soie n° 2	2,92
P96 235	Toile huile et acrylique 15 * 20 cm	1,60	P96 786	Pinceau soie n° 4	3,16
P96 236	Toile huile et acrylique 10 * 20 cm	1,44	P96 787	Pinceau soie n° 6	3,36
P96 237	Toile huile et acrylique 30 * 60 cm	5,12	P96 788	Pinceau soie n° 8	3,52
P96 238	Toile huile et acrylique 30 * 80 cm	6,64	P96 789	Pinceau soie n° 10	3,68
P96 239	Toile huile et acrylique 30 * 100 cm	8,00	P96 790	Pinceau polyamide n° 2	3,68
P96 526	Peinture à l'huile 40 ml	3,36	P96 791	Pinceau polyamide n° 4	3,80
P96 527	Peinture acrylique fine 60 ml	2,88	P96 792	Pinceau polyamide n° 6	4,00
P96 528	Peinture acrylique brillant 118 ml	3,48	P96 793	Pinceau polyamide n° 8	4,48
P96 529	Peinture pour aquarelles 120 ml	1,92	P96 794	Pinceau polyamide n° 10	4,96

11CFIENC1 6/11

ANNEXE 4 - BON DE COMMANDE

ARTS CRÉATIFS 12, place de la Libération 55000 BAR LE DUC Club « Vallée de la Saulx » 2, rue des peintres 55000 COMBLES EN SAULX Le 6/05/2010			
D/8/	Bon de Commande		
Références	Désignations	Quantité	
P96 156	Dessin croquis A3 120 g – 50 feuilles	2	
P96 239	Toile huile et acrylique 30*100 cm	15	
P96 528	Peinture acrylique brillant 118 ml	3	
P96 785 Pinceau soie n° 2		10	
	Voir conditions de ventes générale		exceptionnelle toutes les toile

ANNEXE 5 – FACTURE LEFRANC ET BOURGEOIS

LEFRANC ET BOURGEOIS				
15, rue du Loisirs 72300 LE MANS		Doit:	Arts Créatif 12, place de	fs e la Libération
Facture n° 4.			55000 BAI	R LE DUC
Du 26 mai 20				
Références*	Désignations	Quantit	té Prix unitaire	Montant total
TH1520	Toile huile et acrylique 15 * 20 cm	10	0,80	8,00
TH3060	Toile huile et acrylique 30 * 60 cm	10	3,40	34,00
P6ROUG	Paillettes 6 mm 4000 pièces rouge	45	1,20	54,00
POLPOU	Polystyrène poule	12	0,91	10,92
POLCOE	Polystyrène cœur	15	0,65	9,75
POLCHA	Polystyrène chat assis	6	0,85	5,10
WINBLA	Windows color blanc 59 ml	36	1,26	45,36
VERCOL	Vernis colle	10	2,45	24,50
PATBLA	Pâte auto durcissante 1 kg blanche	8	2,05	16,40
ARG10	Argile naturelle 10 kg	5	3,25	16,25
Conditions de	e règlement :	1	Montant brut	224,28
À régler avant le 30 juin 2010		7	ΓVA 19,6 %	43,96
		٦	ГТС	268,24
		A	Acompte	50,00
		1	Net à payer	218,24

^{*} Les articles TH1520 et TH3060 concernent l'activité peinture, les articles PATBLA et ARG10 concernent l'activité modelage, les autres articles concernent les loisirs créatifs.

11CFIENC1 7/11

ANNEXE 6 - EXTRAIT DE LA BALANCE AU 31 MAI 2010

N° comptes	Intitulés	Mouvements	
		Débités	Crédités
445 660	TVA déductible sur ABS	548,02	45,69
445 670	Crédit de TVA à reporter (mars)	356,00	
445 710	TVA collectée		1 675, 48

ANNEXE 7 – RELEVÉ DE COMPTE À LA BANQUE POPULAIRE LORRAINE CHAMPAGNE D'ARTS CRÉATIFS

Dates	Libellés	Débit	Crédit
1 ^{er} mai	Solde		15 265,85
5 mai	Chèque n° 152129	664,38	
8 mai	Chèque n° 152128	316,94	
12 mai	Carte bancaire atelier		450,00
14 mai	Chèque n° 152127	358,95	
15 mai	Versement espèces		1 425,00
16 mai	Chèque n° 152131	158,49	
20 mai	Virement école Rambacourt		228,55
21 mai	Remises de chèques		638,28
22 mai	Commission de tenue de compte (1)	35,88	
25 mai	Prélèvement EDF (2)	236,76	
28 mai	Chèque n° 152132	214,22	
30 mai	Solde créditeur	16 022,06	

⁽¹⁾ dont TVA 19,6 %.

ANNEXE 8 – COMPTE 512 – BANQUE POPULAIRE LORRAINE CHAMPAGNE

Dates	Libellés	Débit	Dates	Libellés	Crédit
1 ^{er} mai	Solde débiteur	14 589,96	3 mai	Chq n° 152129 Efco	644,38
12 mai	Carte bancaire atelier Mosaïque	450,00	10 mai	Chq n° 152131 F. Télécom	158,49
14 mai	Dépôt espèces	1 425,00	21 mai	Chq n° 152132 Lefranc	214,22
				Bourgeois	
18 mai	Chq n° 458452 artistes en herbe	312,00	28 mai	Chq n° 152133	305,88
18 mai	Chq n° 361841 école de Fains	326,28	30 mai	Solde débiteur	15 780,27
	Total	17 103,24		Total	17 103,24

11CFIENC1 **8/11**

⁽²⁾ la facture correspondante a déjà été comptabilisée.

ANNEXE 9 - FACTURE D'ACQUISITION DU NOUVEL ORDINATEUR

Société Clic Info		
15, Bd Maginot		
55000 BAR LE DUC		
	DOIT: Arts Créatifs	8
	12 place de	la libération
	55000 BAR	LE DUC
Le 12/06/2010		
Date d'échéance : 20/06/2010		
Facture: V 1213		
Ordinateur HP 32 DTZ		2 386,00
Logiciel SAGE Duo Gestion 30		1 190,00
Logiciel Microsoft Office Pro 2010		600,00
Frais d'installation des logiciels		75,00
Brut HT		4 251,00
TVA 19,6%		833,20
Net à payer		5 084,20

ANNEXE 10 - MODÈLE RELATIONNEL DE LA BASE DE DONNÉES

ATELIER (Codeatelier, Intituléatelier)

Codeatelier : clé primaire

FOURNITURE (Référence, Désignation, Prixachat, Codefournisseur)

Référence : clé primaire

Codefournisseur : clé étrangère en référence à Codefournisseur de FOURNISSEUR

UTILISER (Codeatelier, Référence, Quantité)

Codeatelier, Référence : clé primaire

Codeatelier : clé étrangère en référence à Codeatelier de ATELIER Référence : clé étrangère en référence à Référence de FOURNITURE

FOURNISSEUR (Codefournisseur, Nomfournisseur)

Codefournisseur : clé primaire

PARTICIPANT (Codeparticipant, Nom, Prénom, Adresserue, Adresseville, Adressecodepostal,

Téléphone)

Codeparticipant : clé primaire

PARTICIPER (Codeparticipant, Codeatelier, Dateatelier)

Codeparticipant, Codeatelier: clé primaire

Codeatelier : clé étrangère en référence à Codeatelier de ATELIER

Codeparticipant : clé étrangère en référence à Codeparticipant de PARTICIPANT

11CFIENC1 9/11

ANNEXE 11 - BILAN FONCTIONNEL AU 31 DÉCEMBRE 2010 D'ARTS CRÉATIFS

ACTIFS		PASSIFS	
Emplois stables		Ressources stables	
Immobilisations corporelles	28 000	Capitaux propres	40 000
		Amortissements	6 000
		Dettes financières	14 000
Total emplois stables	28 000	Total ressources stables	60 000
Actifs circulants		Passifs circulants	
Exploitation	61 000	Exploitation	28 000
Hors exploitation	2 000	Hors exploitation	18 000
Trésorerie active	15 000	Trésorerie passive	
Total actifs circulants	78 000	Total passifs circulants	46 000
TOTAL	106 000	TOTAL	106 000

ANNEXE 12 - FORMULE DE CALCUL DU RATIO D'INDÉPENDANCE FINANCIÈRE

Ratio d'indépendance financière :	Emprunt
•	Capitaux propres + amortissements

ANNEXE 13 - DONNÉES CONCERNANT LE PROJET

L'activité en atelier s'effectuerait dans une salle mise gracieusement à la disposition de l'entreprise par la municipalité, tous les mercredis et samedis. L'animation en serait assurée par le salarié que Madame Vallou envisage de recruter.

Les activités proposées sont : atelier 3D, mosaïques, bijoux, décoration de Pâques, décoration de Noël...

Un atelier peut accueillir 12 personnes, sa durée est de 6 heures d'activité.

Conditions du contrat de travail :

- nombre d'heures mensuelles : 50

- taux horaire brut : 15,20 €

- cotisations patronales : 40 % du brut.

Autres charges liées à l'activité d'un atelier :

- coût moyen des matières premières nécessaires à l'atelier par personne inscrite : 2 €
- autres charges variables : 6 € par personne inscrie.

Conditions d'activité:

Compte tenu des périodes de fermeture du magasin, on considère que 7 ateliers en moyenne seront organisés chaque mois pendant 11 mois et que chacun affichera complet.

11CFIENC1 10/11

LMO6, rue courtois
66000 PERPIGNA

ANNEXE A – FACTURE DE DOIT (à rendre avec la copie)

	Α	В	С	D	E	F	G		
	ART CRÉATIFS								
1	12 place de la libération								
-	55000 BA	R LE DUC							
					Club Val	11 / a d a 1 a (C 1		
					Club Vallée de la Saulx 2 rue des peintres				
2						-	ENICALIIV		
				55000 COMBLES EN SAULX					
3	<i>Facture n</i> ° 522010								
4	Du 29 mai 2010								
	Réf.	Désignations	Quantité	Prix	Taux	Prix	Montant		
5				unitaire	remise	unitaire	total		
				brut		net			
6	P96 156	Dessin croquis A3 120 g –	2						
Ľ		50 feuilles							
7	P96 239	Toile huile et acrylique	15						
_		30*100 cm							
8	P96 528	Peinture acrylique brillant	3						
	D06.705	118 ml	10						
9	P96 785	Pinceau soie n° 2	10						
10									
11									
12			Montant brut						
13	Date d'éch	iéance :	Remise globale						
14	Net commercial								
15			TVA 19,60%						
16			Net à payer						

ANNEXE B – ÉTAT DE RAPPROCHEMENT AU 31 MAI 2010 (à rendre avec la copie)

Compte 512 – Ba	anque Populai Champagne	re Lorraine	Relevé Bancaire			
Libellés	Débit	Crédit	Libellés	Débit	Crédit	

11/11 11/11